

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 1 avril 2025**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2025-04-01-16 | Finances Communales - Budget Annexe
Résidence Autonomie A.CROIZAT - Affectation des résultats exercice 2024
Rapporteur Auvray Nicole**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13
Nombre de pouvoir : 4
Nombre d'excusés : 0
Convoqué le 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, à 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Nicole Auvray, Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Alain Goussault, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Danielle Boulais donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Jacques Dutheil donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusés sans pouvoir :



Vu :

- L'instruction budgétaire et comptable M22,

Considérant :

- Qu'en M22, les résultats doivent faire l'objet d'une affectation :
 - soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,
 - soit lors d'une décision modificative si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement,

Le Conseil d'administration décide :

- D'affecter les résultats comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur exercice 2023	9 351.76
Résultat de l'exercice 2024	1 235.88
Résultat de clôture « 001 » (exercice 2024)	10 587.64
Solde des restes à réaliser (exercice 2024)	+1 522.16
Excédent de clôture	12 109.80
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur exercice 2023	14 210.09
Résultat d'exercice 2024	1 717.15
Résultat de clôture à affecter « 002 » (exercice 2024)	15 927.24
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report à nouveau créateur en section d'investissement (001)	10 587.64
Report à nouveau créateur en section de fonctionnement (002)	15 927.24
Réserve de compensation (compte 1068664)	

Le Président est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Par : 17 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 04/04/2025

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20250401-2025-04-01-16-DE

Publié ou notifié : **09 AVR. 2025**